

**DEMANDE D'OUVERTURE TEMPORAIRE  
D'UN DEBIT DE BOISSONS DU 1<sup>er</sup> ou 3<sup>ème</sup>  
GROUPE (2<sup>ème</sup> groupe supprimé)**

Je soussigné \_\_\_\_\_  
Agissant en tant que membre du bureau et ayant signature, de l'association

domiciliée \_\_\_\_\_,

En qualité de  Président(e)  Vice-Président(e)  Trésorier  Secrétaire  Autre \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ courriel : \_\_\_\_\_

Date de la demande (à remettre **un mois** avant la date de la vente ou de l'offre des boissons) :

Demande l'autorisation d'ouvrir temporairement un débit de boissons sur la commune de La Rochette :

1<sup>er</sup> groupe (Boissons sans alcool : eaux minérales ou gazéifiées, jus de fruits ou de légumes non fermentés ou ne comportant pas, à la suite d'un début de fermentation, de traces d'alcool supérieures à 1,2 degré, limonades, sirops, infusions, lait, café, thé, chocolat)

3<sup>ème</sup> groupe (Boissons du 1<sup>er</sup> groupe + boissons fermentées non distillées et vins doux naturels : vin, bière, cidre, poiré, hydromel, auxquelles sont joints les vins doux naturels, ainsi que les crèmes de cassis et les jus de fruits ou de légumes fermentés comportant de 1,2 à 3 degrés d'alcool, vins de liqueur, apéritifs à base de vin et liqueurs de fraises, framboises, cassis ou cerises, ne titrant pas plus de 18 degrés d'alcool pur).

Date de la vente ou de l'offre des boissons : \_\_\_\_\_ horaires : \_\_\_\_\_

Lieu de vente ou de l'offre des boissons : \_\_\_\_\_

L'heure limite de vente ou d'offre des boissons est fixée à **01h30** du matin (arrêté préfectoral du 30/12/2010 modifié le 20/07/2011)

Evènement ou circonstance de la vente ou de l'offre des boissons : \_\_\_\_\_

Signature du demandeur

Cadre réservé à la Gendarmerie de La Rochette

tampon et signature

Date de réception de la demande :

Avis de la gendarmerie :

Avis favorable  Avis favorable avec observations :

Avis défavorable, motif de l'avis

Avis de Monsieur le Maire

signature

Avis favorable à la demande  Avis défavorable à la demande

Cadre réservé à la Police Municipale de La Rochette

Si avis favorable : arrêté municipal n°

Si avis défavorable, courrier réponse n°

Date de transmission de l'arrêté ou du courrier